

# JOURNÉE DU TIMBRE 1971

## « La Poste aux Armées 1914-1918 »

Valeur : 0,50 F + 0,10 F

Couleurs : bleu, bistre, sépia

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce  
par BEQUET

Format horizontal 22 x 36  
(dentelé 13)

### VENTE

anticipée, le 27 mars 1971, dans les bureaux de poste temporaires ouverts dans les villes désignées par la Fédération des sociétés philatéliques françaises pour organiser la Journée du Timbre ; générale, le 29 mars 1971.

La Journée du Timbre 1971 a pour thème la Poste aux Armées au cours de la Première guerre mondiale de 1914-1918.

Cette institution de l'Ancien Régime, héritée par la Révolution, rénovée sous l'Empire, perfectionnée au cours des campagnes du XIX<sup>e</sup> siècle, n'avait pas donné entière satisfaction durant la guerre de 1870. Une refonte avait été entreprise dans les premières années de notre siècle.

Le but recherché était évidemment de faciliter la tâche des services postaux, tout en correspondant aux besoins des intéressés et en respectant le secret des opérations.

Il était donc prévu au début que toute correspondance destinée à un militaire était adressée au dépôt de sa formation, qui réexpédiait l'envoi à sa destination supposée, en tenant compte des documents de mobilisation.

Mais cette réglementation, pourtant rationnelle, engendra dès les premières semaines une incroyable confusion, en raison des changements inconnus des dépôts et de détours par des étapes intermédiaires.

La réforme du 15 décembre 1914 mit fin à cette déplorable situation en créant les « secteurs postaux », qui présentèrent tout de suite d'importants avantages techniques.

Le secteur postal constituait pour chaque militaire une adresse fixe; ce simple nombre était plus simple qu'une

adresse ordinaire; son laconisme arbitraire assurait le secret de l'ordre de bataille.

Au lieu de suivre de multiples détours, le courrier était concentré au Bureau central militaire de Paris, seul organisme à être constamment tenu au courant de la position géographique de chaque secteur : l'acheminement se réduisait alors, comme en temps normal, aux opérations de tri et à un problème de transport.

La décision était importante, en rapport avec l'influence du courrier sur le maintien du moral de l'Armée et de la Nation.

Elle était nécessaire à mesure que la guerre se prolongeait : l'extension, l'universalité du conflit, ses développements et ses péripéties, l'éloignement des théâtres d'opérations posaient à la Poste des problèmes de plus en plus vastes, de plus en plus délicats, sur le plan intérieur comme sur le plan international.

Ses effets ne tardèrent pas : la cadence devint telle que, deux semaines après la mise en route du nouveau système, 2 900 000 lettres furent acheminées par le Bureau central militaire de Paris.

La Poste aux Armées ne devait plus subir de réforme de structure pendant toute la durée des hostilités et elle fonctionna normalement, malgré des périodes difficiles, à la satisfaction générale.

